

REP PMCB | Feuille de route 2025

Ecominéro atteint ses objectifs en 2024 et dévoile une feuille de route ambitieuse pour 2025

A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale dans le cadre de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment), revient sur les 20 premiers mois de la REP PMCB et présente ses ambitions et objectifs pour l'année 2025.

2024 : la filière minérale atteint l'intégralité de ses objectifs !

Depuis le lancement de la filière REP PMCB en mai 2023, Ecominéro a fédéré plus de **3055 metteurs sur le marché de matériaux de construction** (fabricants, distributeurs, importateurs), soit des entreprises de toutes tailles des industries du béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, du granulat, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés, ainsi que **1 000 opérateurs de déchets** qui constituent un réseau de **4100 points de reprise** sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-mer. Grâce à ce maillage territorial dense, en 2024, Ecominéro a pu traiter **9,8 millions de tonnes de déchets inertes** issus de 25 000 chantiers, atteignant sur ce gisement un **taux de recyclage de 92 %**. Ce résultat dépasse largement l'objectif initial du cahier des charges, qui fixait un taux de recyclage de 35 %.

Une performance qui repose sur la mobilisation des opérateurs de déchets affiliés au réseau Ecominéro et sur la montée en puissance du dispositif : **depuis le 1er janvier 2025, les artisans et les entreprises du bâtiment comme les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets inertes bien triés** sur tous les sites qui ont renouvelé leur adhésion au réseau Ecominéro (20% du coût restait à la charge des détenteurs de déchet en 2024 en cas de dépôt sur les plateformes de recyclage).

Parallèlement, Ecominéro s'est engagé en faveur du réemploi et de la réutilisation des matériaux de construction en lançant **4 appels à projets permettant d'accompagner techniquement et financièrement 79 entreprises et chantiers innovants**, contribuant ainsi à la réutilisation de plus de 23 000 tonnes de matériaux en 2024.

« En moins de deux ans, la REP et le soutien financier des producteurs, via les éco-contributions, ont permis de renforcer considérablement les filières de recyclage, favorisant une gestion locale et circulaire des déchets inertes du secteur du bâtiment. Grâce à cette dynamique, en janvier 2025, le volume de déchets inertes triés collectés et recyclés a doublé par rapport à janvier 2024.

Nous entendons poursuivre cet élan afin d'accélérer encore le développement de l'économie circulaire.» **explique François Demeure dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

Près de 11 millions de tonnes de déchets inertes recyclés à fin 2025

Renforcer le maillage pour augmenter la collecte et éviter les dépôts sauvages

En vue d'atteindre les objectifs fixés par le cahier des charges de 90 % de recyclage, Ecominéro intensifie son action avec l'ambition d'**atteindre 10,7 millions de tonnes de déchets inertes collectés et recyclés d'ici à fin 2025**. Pour y parvenir, l'éco-organisme poursuit l'extension de son maillage territorial et la réduction des zones blanches, garantissant ainsi à **plus de 95 %** de la population une solution de proximité pour la reprise gratuite de ses déchets inertes triés, avec un point de reprise accessible en 15 minutes de trajet pour les artisans et les particuliers, et en 45 minutes pour les plus grands chantiers. Dans cette optique, Ecominéro vise un réseau de **5 500 points de collecte** répartis sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-mer.

Favoriser l'éco-conception des matériaux

Pour limiter l'impact environnemental des produits et matériaux, les producteurs doivent élaborer un plan de prévention des déchets et d'éco-conception de leurs produits et matériaux. Ecominéro les accompagne dans cette démarche en leur proposant de suivre une méthodologie expliquée dans **un guide dédié**. Aussi, en concertation avec les fédérations professionnelles (FFTB, FIB, Routes de France, SNBPE, SNROC, UNPG), l'éco-organisme proposera aux industriels des **plans communs d'éco-conception sectoriels, avec l'objectif qu'au moins 90 % des adhérents disposent d'un plan d'éco-conception d'ici à fin 2025**.

Accélérer la dynamique sur le réemploi et la réutilisation

Enfin, pour massifier les pratiques de réemploi et de réutilisation, Ecominéro **renouvelle ses 4 appels à projets et entend cette année accompagner 100 initiatives**. En complément, et à compter de ce mois de mars 2025, l'éco-organisme met en place un **barème de soutien financier pour les opérateurs de réemploi à hauteur de 5 euros par tonnes de produits ou matériaux de seconde vie**.

« En 2025, Ecominéro accélère son engagement pour structurer une filière toujours plus performante et accessible à tous. En renforçant notre maillage territorial, en soutenant activement l'éco-conception et en amplifiant les initiatives de réemploi, nous franchissons une nouvelle étape vers une gestion plus circulaire et responsable des matériaux de construction. » **explique François Demeure dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

@ecominero

